

Jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

CONSIGNES D'EXAMEN

Cycle	2023-2024/2
Titre	CE2D Général
Matière	Sciences Économiques

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret : Sciences Économiques

Ces consignes annulent toutes les précédentes.

●●● Programme(s)

Le programme du 2^{ème} degré général est composé de **deux parties** : l'une concernant la 3^{ème} dont la référence est 06/2000/247 **et** la deuxième concernant le 4^{ème}. Dont la référence est 85/2001/247

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/06-2000-247.pdf>

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/85-2001-247.pdf>

La lecture d'un programme peut sembler ardue d'autant qu'il est écrit à destination des enseignants !

Néanmoins, sa lecture est primordiale pour atteindre les objectifs visés par l'épreuve choisie. Au-delà des matières à maîtriser, il détaille bon nombre d'outils pour y arriver, comme la construction régulière de **synthèses** partielles, la connaissance du **vocabulaire spécifique** de l'option, la nécessité de s'appuyer sur des **exemples précis et concrets** : l'actualité économique !

Les programmes répartis en deux grands thèmes : **Économie Générale** et **Droit**. Ils sont basés sur des objectifs spécifiques repris ci-dessous :

Économie Générale :

- Assimiler un vocabulaire et des techniques spécifiques.
- Prendre conscience de la spécificité et de la finalité des différents agents économiques.
- Comprendre l'interdépendance des agents économiques.
- Situer le rôle et la place des agents économiques au sein de l'économie de la nation.
 - Maîtriser le mécanisme et la rédaction des documents relatifs aux divers stades d'une transaction commerciale.
 - Résoudre des situations-problèmes mettant en œuvre des documents commerciaux.
 - Prendre conscience de la conformité et de la complétude des documents.
- Situer le rôle et la place de l'Union européenne au sein de l'économie mondiale.
- S'approprier des concepts et des problématiques relatifs à une connaissance rationnelle et critique de la réalité sociale.
- Maîtriser l'information sur l'environnement économique et social dans le but de se préparer à l'exercice d'une citoyenneté active et consciente.
- Acquérir les démarches intellectuelles nécessaires à la compréhension du monde économique et social qui nous entoure.

Droit :

- Comprendre la nécessité et les principes de l'organisation juridique de notre société.
- Maîtriser le vocabulaire et les mécanismes juridiques qui régissent le fonctionnement de notre société.
- Comprendre et interpréter les dispositions spécifiques au droit civil.
- Prendre conscience des droits et des devoirs des mineurs et des majeurs.
- Etablir des relations entre le droit civil et les autres disciplines de la Science économique.
- Développer des attitudes relationnelles.

Ci-dessous, sont détaillés les deux grands thèmes du programme :

Économie Générale :

Biens et besoins : Définitions, classifications, facteurs de production, économie d'échanges

L'agent économique Ménage : définition, Revenus et Dépenses des ménages

L'agent économique Entreprises : définition, classification.

Marché des Biens et services : Marché, loi de l'offre et de la demande, processus d'achat et de vente (Demande et Offre de prix, Commande, TVA, Facture, Moyens de paiement).

Circuit économique.

L'agent économique État : ses rôles : producteur, consommateur, législateur et redistributeur de revenus, régulateur de l'économie et sa place dans le circuit économique.

L'agent Reste du monde : le commerce mondial et sa place dans le circuit économique.

Dans la deuxième partie, QUESTIONS ECONOMIQUES CONTEMPORAINES du programme de 4^{ème}, il est important de rappeler que les deux premiers points de cette partie ne sont **pas au choix** et font donc partie intégrante du programme à savoir :

1. Les blocs économiques mondiaux.
2. L'Union européenne.

Parmi les modules proposés au choix (pages 14-15-16), le jury du 2^{ème} degré retient les matières suivantes :

3. Économie, écologie et éthique de vie.
4. La mondialisation de l'économie.
5. Sujet lié à l'actualité.

Droit :

Généralités : Définition et sources, le monde judiciaire et les différentes juridictions.

Les personnes : Personnalité juridique, classification, identification de la personne physique, alliance, parenté, famille

Capacité et incapacité : Jouissance et exercice des droits, différents types d'incapacité, tutelle.

Le mariage : caractères, conditions et effets, régimes matrimoniaux.

Le divorce : Types, causes, procédures et effets.

Les biens : choses et biens, classification, droit de propriété, usufruit, servitudes.

Les obligations : objets, sources et modes d'extinction.

Les contrats : conditions de validité, classification, effets et analyse d'un contrat

La responsabilité civile : responsabilité civile et pénale, conditions d'application, type de responsabilité.

La preuve : charge et modes.

Il va de soi qu'il est impossible d'évaluer tous les points du programme en profondeur

II. Organisation de l'examen

••• Titre visé et type d'enseignement

Certificat d'études du 2^e degré de l'enseignement secondaire général et technique de transition.

••• Modalités de passation

Un examen écrit

Nombre d'heures : 3 heures maximum

••• Matériel

Matériel autorisé : matériel de base d'écriture, calculatrice non graphique et non programmable, latte, équerre, rapporteur et compas.

Matériel refusé : tout type d'objet connectable (téléphone, montre,...), feuilles de brouillon personnelles et notes, correcteur (tipp-ex,...), correcteur orthographique, dictionnaire, calculatrice graphique, calculatrice programmable.

Exemples de calculatrices autorisées : Texas Instruments TI 30XB, Casio FX-92B, Casio Fx-220



Les candidats veilleront à posséder le matériel requis lors de l'épreuve car aucun prêt de matériel ne sera accordé. L'échange de matériel durant l'épreuve, étant considéré comme une interaction avec autrui, sera sanctionné. De même, en cas d'oubli, aucun matériel ne pourra être apporté en cours d'épreuve aux candidats par une tierce personne.

●●● **Consignes d'examen**

Merci de lire attentivement les consignes spécifiques ci-dessous et de les respecter scrupuleusement.

- Citer signifie donner une réponse brève (un mot, un terme, une notion) qui ne sera ni expliquée, ni justifiée.
- Justifier une réponse signifie soit :
 - indiquer par une phrase le raisonnement, la définition, etc.
 - détailler, par une (des) formule(s) ou par un (des) calcul(s).
- Attention une réponse numérique non justifiée ne donnera pas lieu à des points si une justification est demandée.

●●● **Dispense**

Dispense obtenue si la note est supérieure ou égale à 50%.